Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D63_20026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

# Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
# Séance du 27 avril 2026

*Service référent* : ***Finances Commande Publique***

## Objet : Finances – Budgets annexes – Reprise définitive des résultats du compte financier unique 2025

L'An deux mil vingt-six, le27 avril 2026, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 21 avril 2026, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique sous la présidence de M. Patrick LE ROUX, Maire.

**Présents** : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, M. Jean-Michel BELZ, Mme Corinne GONTARD, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND , Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

**Absent :**

**Représentés** : Mme Annick DELAUNAY représentée par Mme Christine POUILLET, M. Pierre-Yves ROSTREN représenté par M. Gildas QUENDO, M. Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, M. Alain BENSOUSSAN par Mme Anne CLARISSE TURI,

Secrétaire de séance : Mme Alizée POUILLET

Conseillers en exercice : *27*
Présents : 23
Votants : 27

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D63_20026-DE

# Séance du conseil municipal du 27 avril 2026
# Délibération n°63/2026

*Service référent* : ***Finances Commande Publique***

## Objet : Finances – Budgets annexes – Reprise définitive des résultats du compte financier unique 2025

**Rapporteur** : Serge BROSOLO, adjoint au Maire chargé des Finances, de la Commande publique et du Mécénat

**Exposé :**

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à la reprise définitive du résultat des exercices de l'année 2025 des budgets annexes, se décomposant comme suit :

**Budget annexe campings :**

Résultat de fonctionnement excédentaire : 244 716,34 €

Résultat d'investissement excédentaire : 101 123,91 €

Reprise de résultat de l'exercice 2025 pour un montant total de 345 840,25 € et affectation de résultat comme suit :

- En section de fonctionnement :
  - Excédent reporté au compte 002 : 0 €
- En section d'investissement :
  - Excédent reporté au compte 001 : 101 123,91 €
  - Affectation au financement des investissements au compte 1068 : 244 716,34 €

Les résultats repris du budget annexe campings, à titre anticipé, sont conforme après approbation du CFU.

**Budget annexe cinéma :**

Résultat de fonctionnement déficitaire : - 25 743,51 €

Résultat d'investissement excédentaire : 6 665,19 €

Reprise de résultat de l'exercice 2025 pour un montant total de – 19 078,32 € et affectation de résultat comme suit :

- En section de fonctionnement :
  - Déficit reporté au compte 002 : 25 743,51 €

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D63_20026-DE

- En section de fonctionnement :
  - Déficit reporté au compte 002 : 118 167,69 €
- En section d'investissement :
  - Excédent reporté au compte 001 : 269 946,59 €
  - Affectation au financement des investissements au compte 1068 : 0 €

Les résultats repris du budget annexe Port de pêche, à titre anticipé, sont conforme après approbation du CFU.

**Budget annexe Mouillage :**

Résultat de fonctionnement excédentaire : 6 213,53 €

Résultat d'investissement excédentaire : 46,25 €

Reprise de résultat de l'exercice 2025 pour un montant total de 6 259,78 € et affectation de résultat comme suit :

- En section de fonctionnement :
  - Excédent reporté au compte 002 : 0 €
- En section d'investissement :
  - Excédent reporté au compte 001 : 46,25 €
  - Affectation au financement des investissements au compte 1068 : 6 213,53 €

Les résultats repris du budget annexe mouillage, à titre anticipé, sont conforme après approbation du CFU.

**Avis des commissions municipales :** Lors de sa séance en date du 20/04/2026, la Commission

Finances et Pêche a émis un avis favorable.

**Adoption :**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,
**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57,
**Vu** la délibération n° 5/2026 du 16 février 2026 portant reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025,
**Vu** la délibération n°61/2026 du 27 avril 2026 approuvant les Comptes Financiers Uniques des budgets annexes de l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **24 VOIX POUR et 3 ABSTENTIONS (M. Alain BENSOUSSAN, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme Marie-Hélène BERTRAND)**

**APPROUVE** les reprises définitives de résultat des budgets annexes de l'exercice 2025 comme indiqués ci-dessus, tels qu'issus du Compte Financier Unique ;

**CONSTATE** que les résultats des budgets annexes repris par anticipation sont conformes aux résultats définitifs ;

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D63_20026-DE

- En section d'investissement :
    - Excédent reporté au compte 001 : 6 665,19 €
    - Affectation au financement des investissements au compte 1068 : 0 €

Les résultats repris du budget annexe cinéma, à titre anticipé, sont conforme après approbation du CFU.

**Budget annexe aérodrome :**

Résultat de fonctionnement déficitaire : - 1 942,46 €

Résultat d'investissement excédentaire : 28 934,25 €

Reprise de résultat de l'exercice 2025 pour un montant total de 26 991,79 € et affectation de résultat comme suit :

- En section de fonctionnement :
    - Déficit reporté au compte 002 : 1 942,46 €
- En section d'investissement :
    - Excédent reporté au compte 001 : 28 934,25 €
    - Affectation au financement des investissements au compte 1068 : 0 €

Les résultats repris du budget annexe aérodrome, à titre anticipé, sont conforme après approbation du CFU.

**Budget annexe parkings :**

Résultat de fonctionnement excédentaire : 34 950,94 €

Résultat d'investissement excédentaire : 130 966,17 €

Reprise de résultat de l'exercice 2025 pour un montant total de 165 917,11 € et affectation de résultat comme suit :

- En section de fonctionnement :
    - Excédent reporté au compte 002 : 34 950,94 €
- En section d'investissement :
    - Excédent reporté au compte 001 : 130 966,17 €
    - Affectation au financement des investissements au compte 1068 : 0 €

Les résultats repris du budget annexe parkings, à titre anticipé, sont conforme après approbation du CFU.

**Budget annexe Port de pêche :**

Résultat de fonctionnement déficitaire : - 118 167,69 €

Résultat d'investissement excédentaire : 269 946,59 €

Reprise de résultat de l'exercice 2025 pour un montant total de 151 778,90 € et affectation de résultat comme suit :

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D63_20026-DE

**DECIDE** en conséquence de confirmer les reprises anticipées sans modification ;

**AFFECTE** les résultats définitifs des budgets annexes comme indiqué ci-dessus ;

**DIT** que la présente délibération sera transmise pour exécution au Service Finances et Commande publique de la Ville ;

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 28 avril 2026

Le Maire

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

Patrick Le Roux

R. A. A. : 2026-
Classification actes : FINANCES LOCALES –

Publié le 29 avril 2026

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260429-D63_20026-DE